

LES RELATIONS INTERNATIONALES

en 50 fiches

- CPGE
- Université
- Concours

Ouvrage collectif sous la direction de Gilles Jaillot



→ Les traités de Westphalie

Gabriel Michau

Faits et chiffres

- Trente Ans (1618-1648) : durée et nom de la guerre à laquelle les traités de Westphalie mirent fin en grande partie.
- La guerre de Trente Ans a causé la mort de 4 à 10 millions de personnes dont une écrasante majorité de civils.
- L'équilibre fixé par ces traités a établi une paix qui a duré 150 ans.
- La population du Saint-Empire romain germanique a diminué de 20 % à 60 % entre le début et la fin du conflit.
- Les traités de Westphalie recourent en réalité trois traités.
- 194 États et souverainetés ont participé aux négociations.

Problématique

En ce début de XVII^e siècle, le Saint-Empire romain germanique est une puissance centrale en Europe. Il est issu du démembrement de l'immense royaume de Charles Quint entre son frère (héritant notamment de l'Autriche et du Saint-Empire), et son fils (héritant notamment de l'Espagne et des Provinces-Unies), qui représentent chacun une branche des Habsbourg.

Le Saint-Empire romain germanique est constitué d'une mosaïque de peuples, de cultures, et plusieurs religions y cohabitent sans majorité claire. Il est composé de multiples États et principautés dirigés par des princes souverains, et est gouverné par un empereur (élu par seulement 7 princes du Saint-Empire), qui détermine avec les princes la politique impériale. Cependant, les habitants de l'Empire ne sont pas directement sujets de l'empereur.

Le protestantisme a fait irruption dans cet empire au début du XVI^e siècle, ce qui a entraîné divisions et conflits. Pour tenter de les résoudre, Charles Quint avait signé en 1555, avec les princes catholiques et protestants luthériens (uniquement), la paix d'Augsbourg qui pose le principe « *cujus regio,*

ejus religio » selon lequel la religion du prince est celle des habitants. Le prince peut choisir une des deux religions qui sera celle de son État et de ses sujets.

En 1576, l'arrivée d'un nouvel empereur moins favorable aux protestants entraîne des tensions et un blocage progressif des institutions impériales. En 1609, ce même empereur est appuyé par la Bohême (dont il est roi) dans des luttes de pouvoir internes. En retour, il déroge au principe posé par la paix d'Augsbourg en accordant la liberté religieuse aux protestants du royaume, permettant ainsi à plusieurs confessions d'exister dans un État de l'empire. En 1617, le titre de roi de Bohême échoit à Ferdinand de Styrie, lui conférant le droit de participer à l'élection de l'empereur. Il envisage de revenir sur la dérogation accordée aux protestants de Bohême, et espère être élu empereur du Saint-Empire. Craignant cette perspective, et s'indignant aussi contre une interprétation restrictive de leurs droits, certains protestants de Bohême défenestrent les lieutenants de l'empereur. C'est la « défenestration de Prague », considérée comme le point de départ de la guerre de Trente Ans. Celle-ci est donc initialement, entre 1618 et 1634 environ, un conflit principalement religieux entre protestants et catholiques dans le Saint-Empire romain germanique.

Cependant, dès le milieu des années 1620, la France commence à s'y impliquer indirectement. En effet, Richelieu craint les prétentions et le rêve d'une monarchie chrétienne universelle dans une Europe unie, de l'empereur du Saint-Empire ; il redoute aussi la jonction des deux branches Habsbourg d'Espagne et d'Autriche, qui prendrait la France en tenaille du fait de leurs nombreuses possessions autour de la France. Il tente successivement d'instrumentaliser le Danemark puis la Suède, pays protestants, contre le catholique empereur du Saint-Empire. La Suède, qui nourrit certaines ambitions, monte une armée qui menace gravement le Saint-Empire (particulièrement en 1632). Malgré la mort de son roi, elle poursuit la guerre, ayant groupé autour d'elle les princes protestants d'Allemagne. Cependant, suite à plusieurs revers, elle se retire du conflit en 1634. La France demeure toujours prise en étau entre les deux maisons Habsbourg et craint que l'empereur du Saint-Empire ne vole au secours de la maison d'Espagne en guerre contre les Provinces-Unies qui réclament leur indépendance, ce qui réaliserait la « jonction » redoutée.

Voilà pourquoi, en 1635, la France conclut une alliance véritable avec la Suède protestante, contre des puissances catholiques (Espagne et Saint-Empire). Le conflit prend alors une tournure davantage politique. L'objectif fondamental de Richelieu est d'abaisser la puissance de l'Espagne qui menace la France. À partir de 1643, l'avantage tourne en faveur de cette

dernière et de la Suède. Contraint par de fortes dissensions internes, l'empereur du Saint-Empire accepte l'ouverture de négociations de paix qui débutent en 1644 avec la France, la Suède et leurs alliés. Ces négociations ont lieu dans deux villes : Münster pour les catholiques, et Osnabrück pour les protestants. Elles aboutissent en 1648 aux trois traités de Westphalie.

En janvier 1648, l'Espagne et les Provinces-Unies signent un traité séparé dans lequel l'indépendance des Provinces-Unies est reconnue, mettant ainsi un terme à la guerre de Quatre-Vingts ans entre eux. Les deux autres traités sont signés en octobre 1648 : la France et la Suède sont les grandes gagnantes de ces quatre années de négociation. Cette victoire diplomatique accroîtra leur influence en Europe, qui se révélera supérieure à leur puissance réelle. La France reçoit officiellement plusieurs territoires déjà occupés et en engrange quelques autres, la Suède également. Cette dernière établit ainsi une préséance en mer Baltique. Cependant, l'Espagne refuse de faire la paix avec la France. La guerre entre les deux pays se poursuivra donc jusqu'à la signature du traité des Pyrénées en 1659.

Concernant le Saint-Empire, celui-ci se compose désormais de 350 petits États. Le calvinisme y est reconnu au même titre que le luthérianisme. Sur le plan politique, ces traités l'ont énormément structuré politiquement. Les princes en sortent gagnants. En effet, les États composant le Saint-Empire voient leur souveraineté reconnue et peuvent conclure des alliances et traités avec des États étrangers ou entre eux. De plus, le système des princes électeurs de l'empereur est revu (huit électeurs dont une majorité de laïques, inclusion des calvinistes).

Les traités de Westphalie clôturent la guerre de Trente Ans qui fut un conflit pleinement spécifique à plusieurs titres. Tout d'abord, il confirme le déclin de l'influence religieuse sur la politique : la France, pays catholique, a appliqué une politique réaliste en s'alliant à la Suède protestante face à des puissances catholiques. Par ailleurs, cette guerre, qui fait intervenir de nombreux mercenaires, aboutit en parallèle à une forte professionnalisation des armées des belligérants, ce qui amplifia les dégâts. Enfin, d'une violence inédite, elle annonce les conflits du xx^e siècle en ce qu'elle touche particulièrement les civils, directement (pillages, exécutions, viols, réquisitions de nourriture...) ou indirectement (famines, épidémies). Ainsi, le nombre de victimes civiles (entre 4 et 10 millions), est disproportionné par rapport à celui des combattants décédés (environ 350 000).

À la suite de cet événement totalement inédit par son ampleur et sa durée, les belligérants vont chercher à établir une paix de long-terme, pragmatique et relativement novatrice. Certains principes posés par cette paix sont toujours d'actualité.

Portée

Les traités de Westphalie ont mis au point un système d'équilibre ayant offert une période de paix globale à l'Europe de 1648 à 1789, puis de 1815 à 1914, et qui conserve encore une actualité certaine.

Tout d'abord, ceux-ci ont fait la part belle aux États, premier pilier du système, et ont consacré leur rôle prépondérant en matière de relations internationales (rôle qu'ils détiennent encore malgré les nombreux changements intervenus depuis). Ensuite, ce système a été le fruit d'une politique réaliste avant l'heure : pas de jugement moral des États, primat de l'intérêt national, l'égalité religieuse est tenue pour acquise. Bref, il inclut tous les acteurs.

En se fondant sur ces deux éléments, les concepteurs de ces traités ont pris acte, avec pragmatisme, des forces en présence. Ils ont cherché à en établir l'équilibre et à le rendre durable, la diplomatie étant vue comme un moyen concourant au maintien de cet équilibre. Ce qui en fait un système novateur. Le système westphalien se base donc sur une logique préventive, fondée sur les États dont il reconnaît la souveraineté intangible. Son but est d'empêcher la possibilité d'une guerre générale en veillant à ce qu'aucun État ne gagne trop en puissance, de sorte que tous les autres puissent s'opposer à lui si besoin. Les traités font des États les garants de cette paix en leur interdisant de soutenir un État signataire contre un autre État signataire, et en leur laissant la possibilité d'intervenir en cas de violation de celle-ci par un État partie au traité.

Un autre élément qui a fait de cette paix une paix durable, est la recherche de la réparation plus que la punition du vaincu. Enfin, les traités abordent aussi la question de la liberté du commerce et de son redéploiement.

Ainsi, beaucoup de ces éléments se retrouvent d'une manière ou d'une autre dans le nouvel ordre mondial établi à la suite de la Seconde Guerre mondiale, et qui a perduré durant la Guerre froide.

Ensuite, l'ordre établi par les traités de Westphalie est encore d'actualité car il contient en lui les ferments de la doctrine de sécurité collective qui a pleinement émergé à partir de 1945 avec la création de l'ONU. En effet, les traités intiment aux États contractants de défendre la paix. De plus, ils prévoient la possibilité de sanctions collectives à l'encontre d'un agresseur.

Enfin, les traités de Westphalie conservent une actualité brûlante s'agissant de la place de l'Allemagne en Europe et de ses rapports avec la France. Leurs négociations ont vu se concrétiser une alliance de fait entre la France et certains États allemands face à l'empereur du Saint-Empire.

Leur participation aux négociations était voulue par la France qui s'est alliée avec eux pour contrer la puissance de l'empereur ainsi mis en minorité. Se faisant la protectrice de ceux-ci et de leurs libertés, la France a cherché à obtenir réparation, non pas des États, mais plutôt de l'empereur. Cela se traduit dans les traités qui ont considérablement limité la puissance du Saint-Empire et l'influence de l'empereur vis-à-vis des États qui le composaient. Cette impuissance organisée, accentuée par la chute vertigineuse de sa population, éclipsa l'Allemagne du devant de la scène européenne pendant deux siècles et contribuera à l'avènement d'une paix durable. Son retour sur le devant de la scène européenne à partir des années 1860 mettra cette paix en péril. Il s'agit ici d'une ligne politique à éclipser pour la France. Prônée par Thiers en 1866 (« *Le plus grand principe de la politique européenne est que l'Allemagne soit composée d'États indépendants, liés entre eux par un simple lien fédératif* »), elle réapparaîtra après la Première Guerre mondiale lorsque la France tentera de soutenir la création d'un land rhénan autonome et sera présente à l'esprit du général de Gaulle avant de disparaître de nouveau.

Pour s'entraîner

Le système westphalien est-il toujours d'actualité ?

- I. Les limites d'un système bâti dans un contexte particulier et ayant connu plusieurs crises**
 - A. Il faut rappeler qu'il s'agit d'un système fondé sur des États, dans un contexte religieux spécifique (christianisme), et qui paraît de fait, quelque peu dépassé
 - B. Toutefois, il a su faire face aux différentes crises qu'il a affrontées

- II. Les adaptations d'un système résilient**
 - A. Comme les États, le système westphalien a su perdurer car il a jeté les bases des relations internationales telles que nous les connaissons aujourd'hui
 - B. Il ne faut pas oublier que, si l'hégémonie et la sécurité collective sont deux modes de gestion des rapports de force internationaux, l'équilibre des puissances est le troisième et sans doute le plus actuel dans un monde qui redevient multipolaire, plus de trente ans après la fin de la Guerre froide

À commenter

« UNE PETITE IMPATIENCE RUINE UN GRAND PROJET. »

CONFUCIUS

- ★ Rien de beau, rien de grand ne s'obtient sans sacrifice. La patience en est un. À rebours des valeurs de notre époque, elle est une école de vie qui façonne. Ce qui est beau, grand et durable, se construit lentement. Quatre longues années de négociations ont offert au moins 150 ans de paix à l'Europe, voire davantage...

→ Le traité de l'Élysée (*Der deutsch-französische Freundschaftsvertrag*)

Émilie Riste et Gilles Jaillot

Faits et chiffres

- 18 avril 1951 : signature du traité de Paris instaurant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) pour une durée de 50 ans (fin le 23 juillet 2002).
- 8 juillet 1962 : messe de réconciliation franco-allemande à Reims en présence du général de Gaulle et de Konrad Adenauer.
- 22 janvier 1963 : signature du traité de l'Élysée entre la France et la République fédérale d'Allemagne (RFA).
- Juin 1963 : ratification du traité de l'Élysée par l'Assemblée nationale (France) et le Bundestag (RFA).
- 22 janvier 2019 : signature du traité de coopération franco-allemande d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Allemagne.
- Charles de Gaulle (1890-1970) : militaire de formation, il est le chef de la France libre et devient le premier président de la V^e République française, de 1958 à 1969.
- Konrad Adenauer (1876-1967) : homme politique allemand qui accède à la Chancellerie fédérale (RFA), de 1949 à 1963.

Problématique

Les relations franco-allemandes ont longtemps été conflictuelles. L'Empire allemand est fondé en 1871 sur la défaite de la France, lors de la guerre de Prusse menée par le chancelier Bismarck. La France perd une partie de son territoire, notamment l'Alsace et la Lorraine. Puis les tensions s'exacerbent avec le lancement de la Première Guerre mondiale (1914-1918). L'Entente, dont fait partie la France, l'emporte sur l'Alliance, qui inclut l'Allemagne. La sévérité du traité de Versailles (28 juin 1919) imposé à l'Allemagne et les difficultés économiques de l'époque expliquent en partie l'élection d'Adolf Hitler en 1933 et le soutien de sa politique impérialiste

expansionniste. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) se termine par une nouvelle défaite allemande, et une occupation quadripartite de son territoire. La France garde alors sous son contrôle, jusqu'en 1948, les territoires du sud-est de l'Allemagne.

Malgré ce passé dévastateur, les relations entre les deux pays deviennent progressivement amicales. Initialement économiques, avec la CECA, les liens entre la France et l'Allemagne évoluent avec le traité de l'Élysée du 22 janvier 1963. Les deux États reconnaissent officiellement leur amitié, laquelle ne cessera de s'approfondir avec les années. Ce traité de coopération a trait aux affaires étrangères, à la défense et à l'éducation. Les deux pays amis veulent ainsi parvenir à aligner leurs positions diplomatiques et à développer des politiques communes dans des domaines variés. Pour la défense, le traité instaure des instituts de recherche opérationnelle communs, des échanges de personnels militaires et des programmes d'armements mutualisés. Enfin l'éducation des jeunes français et allemands renforce l'amitié des deux pays par des enseignements approfondis des langues réciproques, des équivalences de diplômes et des coopérations en matière de recherche. L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est également créé dans ce cadre. Ce traité symbolise l'amitié franco-allemande, clairement explicitée par le général de Gaulle lors de son discours du 9 septembre 1962 à Ludwigsburg : *« Je vous félicite d'être de jeunes Allemands, c'est-à-dire les enfants d'un grand peuple. Oui ! D'un grand peuple ! qui parfois, au cours de son Histoire, a commis de grandes fautes et causé de grands malheurs condamnables et condamnés. Mais qui, d'autre part, répandit de par le monde des vagues fécondes de pensée, de science, d'art, de philosophie, enrichit l'univers des produits innombrables de son invention, de sa technique et de son travail, déploya dans les œuvres de la paix et dans les épreuves de la guerre des trésors de courage, de discipline, d'organisation. Sachez que le peuple français n'hésite pas à le reconnaître, lui qui sait ce que c'est qu'entreprendre, faire effort, donner et souffrir. »* Dès lors, le 22 janvier, jour de la signature du traité de l'Élysée, est la date de la journée franco-allemande.

Position actuelle

Aujourd'hui les relations franco-allemandes sont développées dans de nombreux domaines.

- **Culturel** : l'OFAJ lance des programmes d'échanges pour faire découvrir aux jeunes le pays ami, à l'image du parcours Voltaire qui propose de partager un an de vie commune avec un Allemand ou un